

*des Princes &c.* Decemb. 1737. 415

premier en qualité de Grand Chambellan, le second comme Grand Ecuyer.

Mr. le Marquis de Messeraye a été fait Chambellan de Sa Majesté à la place du Marquis de Nerancourt, qui a demandé à se retirer à cause de ses infirmités.

II. On célébra le 20. avec magnificence à Lunéville l'anniversaire de la naissance du Roi. La grande Messe & le *Te Deum* furent chantés en Musique dans la Chapelle du Château, & le soir il y eut des feux de joye & des illuminations par toute la Ville, mais sans Bal, parce que la Reine gardoit la chambre à cause d'une indisposition dont Elle est à présent rétablie.

Le 25. Mr. Hulin, qui étoit revenu de la Cour de France, où il est Ministre de Sa Majesté, y retourna avec de nouvelles instructions.

III. Monsieur l'Evêque de Toul, s'étant rendu à Lunéville, y fit le 28. la cérémonie de benir les Etendarts des Gardes du Corps du Roi en présence de Sa Majesté, après avoir célébré pontificalement le Service divin. Le lendemain il benit aussi les Drapeaux des Gardes à Pied, & le 30. ceux des Compagnies des Cadets. Voici le Discours que ce Prélat prononça à la première de ces cérémonies.

S I R E ,

**A**utant que Dieu est liberal & magnifique dans ses dons, autant il se plaît à voir ceux qu'il en a le plus enrichis, les rapporter aux pieds de son Trône, & reconnoître humblement en sa présence, qu'ils ne les tiennent que de Lui: Autant il veut qu'ils élèvent sans cesse vers Lui leurs cœurs & leurs voix, pour lui demander la grace de faire un saint usage des Biens dont il les a comblez. Votre Majesté,  
dont